

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV AVENIR
ARRETEE AU 30/06/2009**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS
AU 30 juin 2009.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 3 avril 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-AVENIR» pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.267.303, un actif net D : 1.263.735 et un bénéfice de la période de D : 104.040.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-AVENIR», comprenant le bilan au 30 Juin 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «SICAV-AVENIR», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Le commissaire aux comptes :
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2009
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	902 737	901 219	795 787
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		488 132	555 756	373 458
Obligations et valeurs assimilées		378 619	300 172	365 983
Titres OPCVM		35 986 -	45 291	56 346
Placements monétaires et disponibilités		353 480	278 482	359 959
Placements monétaires	6	353 386	277 974	350 040
Disponibilités		94	508	9 919
Créances d'exploitation	8	6 471 -	51 805	131
Autres actifs		4 615	1 151	595
TOTAL ACTIF		1 267 303	1 232 657	1 156 472
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	9	3 568	4 563	4 124
TOTAL PASSIF		3 568	4 563	4 124
ACTIF NET				
Capital	11	1 243 438	1 202 181	1 116 873
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		22 -	8	8
Sommes distribuables de l'exercice en cours		20 275	25 905	35 467
ACTIF NET		1 263 735	1 228 094	1 152 348
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 267 303	1 232 657	1 156 472

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	<i>Période du 01/04 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2008</i>	<i>Année 2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	15 884	20 909	22 532	27 463	37 697
Dividendes		10 166	10 166	17 611	17 611	20 417
Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 718	10 743	4 921	9 852	17 280
Revenus des placements monétaires	7	2 241	5 866	2 271	4 740	10 122
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		18 125	26 775	24 803	32 203	47 819
Charges de gestion des placements	10	(3 333)	(6 505)	(3 229)	(6 255)	(12 970)
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 792	20 270	21 574	25 948	34 849
Autres charges		-	(26)	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 792	20 244	21 574	25 948	34 849
Régularisation du résultat d'exploitation		31	31	(43)	(43)	618
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		14 823	20 275	21 531	25 905	35 467
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(31)	(31)	43	43	(618)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		98 665	132 434	118 408	71 349	(70 123)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(9 389)	(9 143)	47 098	59 771	91 904
Frais de négociation		(28)	(36)	(323)	(471)	(649)
RESULTAT DE LA PERIODE		104 040	143 499	186 757	156 597	55 981

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>104 040</u>	<u>143 499</u>	<u>186 757</u>	<u>156 597</u>	<u>55 981</u>
Résultat d'exploitation	14 792	20 244	21 574	25 948	34 849
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	98 665	132 434	118 408	71 349	(70 123)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(9 389)	(9 143)	47 098	59 771	91 904
Frais de négociation de titres	(28)	(36)	(323)	(471)	(649)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(35 451)</u>	<u>(35 451)</u>	<u>(32 297)</u>	<u>(32 297)</u>	<u>(32 297)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>3 339</u>	<u>3 339</u>	<u>(8 103)</u>	<u>(8 103)</u>	<u>16 767</u>
Souscriptions					
- Capital	3 175	3 175	2 309	2 309	24 507
- Régularisation des sommes non distribuables	185	185	151	151	2 162
- Régularisation des sommes distribuables	31	31	14	14	675
Rachats					
- Capital	(48)	(48)	(9 614)	(9 614)	(9 614)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2)	(2)	(615)	(615)	(615)
- Régularisation des sommes distribuables	(2)	(2)	(348)	(348)	(348)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>71 928</u>	<u>111 387</u>	<u>146 357</u>	<u>116 197</u>	<u>40 451</u>
ACTIF NET					
En début de période	1 191 807	1 152 348	1 081 737	1 111 897	1 111 897
En fin de période	1 263 735	1 263 735	1 228 094	1 228 094	1 152 348
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	23 217	23 217	22 901	22 901	22 901
En fin de période	23 282	23 282	22 746	22 746	23 217
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>54,279</u>	<u>54,279</u>	<u>53,992</u>	<u>53,992</u>	<u>49,634</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>8,71%</u>	<u>12,44%</u>	<u>17,32%</u>	<u>14,13%</u>	<u>5,16%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 Août 1994 à l'initiative de la Banque de Développement Economique de Tunisie « BDET » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 30 juin 1994.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2004 a décidé le changement de la dénomination sociale désignée initialement "SICAV BDET".

La société a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.8- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.9- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2009 ou à la date antérieure la plus récente.

3.10- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.11- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2009 à D : 902.737 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		470 699	488 132	38,63%
Actions, valeurs assimilées & droit rattachés admis à la cote		470 699	488 132	38,63%
<u>Actions</u>				
BNA	880	6 963	8 155	0,65%
BT	210	16 784	19 414	1,54%
SOMOCER	5 269	20 403	12 488	0,99%
SIPHAT	1 400	35 594	23 086	1,83%
GIF	9 912	31 815	34 613	2,74%
MONOPRIX	60	8 340	8 450	0,67%
POULINA	1 448	8 616	9 804	0,78%
SOTETEL	3 500	79 727	47 737	3,78%
ELECTROSTAR	800	11 026	6 191	0,49%
ASSAD	8 750	33 229	101 229	8,01%
TUNISIE LEASING	114	1 525	2 702	0,21%
TUNISIE LEASING (NG)	2	25	47	0,00%
SITS	13 072	33 431	48 680	3,85%
SOTRAPIL	2 080	60 165	22 192	1,76%
ESSOUKNA	4 300	22 625	20 189	1,60%
SIAME	6 212	16 408	8 821	0,70%
TUNIS AIR	4 100	15 132	10 172	0,80%
TUNISAIR (NG)	820	3 026	1 968	0,16%
ADWYA	6 646	22 293	54 039	4,28%
TPR	2 250	8 495	12 373	0,98%
SPDIT	1 000	6 050	5 079	0,40%
ARTES	1 700	17 561	20 929	1,66%
TUNINVEST SICAR	600	8 104	6 360	0,50%
UIB	200	3 020	3 016	0,24%
<u>Droits</u>				
BNA DS	800	344	400	0,03%
Titres OPCVM		35 987	35 986	2,85%

SICAV L'EPARGNANT	356	35 987	35 986	2,85%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées		370 569	378 619	29,96%
Obligations de sociétés		370 569	378 619	29,96%
EL MOURADI 2002	900	18 000	18 902	1,50%
AIL 2005	700	28 000	29 273	2,32%
AIL 2009-1	500	50 000	50 905	4,03%
CIL 2004/2	500	10 000	10 140	0,80%
UTL 2004	700	42 000	42 586	3,37%
GL 2004/1	750	15 000	15 403	1,22%
OCA ATTIJARI	1 512	7 569	7 690	0,61%
BH SUB 2007	1 000	100 000	102 726	8,13%
BNA 2009 SUB	1 000	100 000	100 994	7,99%
TOTAL		877 256	902 737	71,43%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 15.884 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2009, contre D : 22.532 , pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2ème Trimestre 2009	2ème Trimestre 2008
Dividendes		
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	9 214	16 450
- des titres OPCVM	952	1 161
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	5 718	4 921
TOTAL	15 884	22 532

Note 6 : placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2009 à D : 353.386 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif net
Placement employés en bons de trésor (3,85%)	102 381	102 521	8,11%
Placement employés en bons de trésor (3,8%)	250 833	250 865	19,85%
TOTAL	353 214	353 386	27,96%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2009 à D : 2.241, contre D : 2.271 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2008, et se détaille comme suit :

	2ème Trimestre 2009	2ème Trimestre 2008
Intérêts des placements employés en bons de trésor	181	2 271
Intérêts des comptes à terme	2 060	-
TOTAL	2 241	2 271

Note 8 : Créances d'exploitation

Ce poste accuse au 30 juin 2009 un solde de D : 6.471 contre D : 51.805 à la même date de l'exercice précédent, et englobe les produits de cession de titres non encore encaissés à la date de clôture de la période.

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Le compte "Opérateurs créditeurs" accuse au 30 juin 2009 un solde de D : 3.568, contre D : 4.563 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	30 Juin	
	2009	2008
Gestionnaire	1 023	2 017
Dépositaire	2 545	2 546
Total	3 568	4 563

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le compte "Charges de gestion des placements" s'élève pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2009 à D : 3.333 contre D : 3.229 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	<u>2ème Trimestre</u>	
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération du gestionnaire	3 039	2 935
Rémunération du dépositaire	294	294
<u>Total</u>	<u>3 333</u>	<u>3 229</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2009, se détaillent ainsi

Capital au 31-12-2008

Montant	1 116 873
Nombre de titres	23 217
Nombre d'actionnaires	22

Souscriptions réalisées

Montant	3 175
Nombre de titres émis	66
Nombre d'actionnaires entrants	1

Rachats effectués

Montant	(48)
Nombre de titres rachetés	(1)
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	132 434
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(9 143)
Frais de négociation	(36)
Régularisation des sommes non distribuables	183

Capital au 30-06-2009

Montant	1 243 438
Nombre de titres	23 282
Nombre d'actionnaires	23